

Dans le département des Côtes d'Armor, les services de l'éducation nationale recrute auprès des enseignantes et des enseignants pour encadrer la prochaine session du SNU. Il est précisé que les personnels qui seront recrutés du 22 juin au 3 juillet seront déchargés de leur service d'enseignement, remplacés sur leur poste et recevront une indemnité spécifique. Les vertus magiques du SNU permettent de trouver des moyens qui manquent pourtant cruellement tous les jours dans les écoles et les établissements secondaires (moyens qui seront bien sûr pris sur le budget de l'éducation).

A cette occasion, la fédération des travailleuses et travailleurs de l'éducation de la CNT rappelle son opposition totale à ce projet d'encasernement et de propagande militariste. Nous appelons l'ensemble de nos collègues à refuser toute forme de participation à cette entreprise de mise au pas idéologique de la jeunesse.

Boycott du SNU

Non à la militarisation de la jeunesse ! Oui à son émancipation !